



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le mardi 6 mars 2017, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, Monsieur Paul Vachon

Présents : Madame Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton et James Allan.

Absente : Madame Michelle Pageau et Monsieur Carl Dubois

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-042 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2017-043 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Demande de subvention dans le Fonds culturel rural de la MRC des Appalaches;
5. Transport adapté de la région de Thetford inc.;
6. Adhésion à titre de membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;
7. Demande à la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le schéma de couverture de risque;
8. Renouvellement de l'assurance dommages pour l'année 2017-2018;
9. Demande de don pour Moisson Beauce;
10. Programme d'aide pour l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);
11. Magazine Tourisme région de Thetford;
12. Correspondance;
13. Comptes du mois;
14. Période de questions;
15. Divers : lettre d'appui au projet du gaz naturel;
Ajout d'une lampe de rue sur la rue du Foyer
16. Levée de la séance.

2017-044 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017.

2017-045 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE FONDS CULTUREL RURAL DE LA MRC DES APPALACHES

Attendu le budget de 15 000 \$ accordé par le Conseil municipal pour les fouilles archéologiques / consolidation des vestiges (phase 1) (fours à potasse, chapelle et cimetière catholique, murets de pierres) au comité du patrimoine;

Attendu que les demandes de subvention doivent être transmises à la MRC des Appalaches au plus tard le 24 mars 2017;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le dépôt d'une demande de subvention de 2 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du *Fonds culturel rural de la MRC des Appalaches* et de mandater M^{me} Claudette Perreault d'agir au nom du Conseil municipal dans le cadre de cette demande.

La municipalité s'engage à contribuer au projet pour un montant de 400 \$.

2017-046 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.

Il est résolu que Monsieur Paul Vachon et Madame Céline Landry soient délégués pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford Inc. qui se tiendra le 30 mars 2017.

Proposé par Monsieur Michel Breton
Appuyé par Monsieur Patrice Nadeau.

ADOPTÉE

Que le conseil municipal accepte que madame Céline Landry soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford Inc., si élue par l'assemblée générale.

Proposé par Monsieur Michel Breton
Appuyé par Monsieur Patrice Nadeau.

ADOPTÉE

2017-047 ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE La Mutuelle des municipalités du Québec a été légalement constituée le 17 novembre 2003 à titre de compagnie mutuelle de dommages et qu'elle détient les permis requis émis par les autorités compétentes ;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Breton, appuyé par Monsieur Patrice Nadeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité devienne membre de La Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

QUE la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant La Mutuelle des municipalités du Québec en vertu des articles 711.2 et suivants du *Code municipal du Québec* et 465.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE la municipalité verse une somme de 100 \$ pour acquitter la contribution d'adhésion;

QUE la municipalité contracte ses assurances avec La Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du 15 février 2017;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-048

**DEMANDE À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
CONCERNANT LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE**

ATTENDU que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la **MRC des Appalaches** une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du **28 octobre 2010**.

ATTENDU qu'une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le **12 janvier 2011** par la **MRC des Appalaches** et est entrée en vigueur **26 janvier 2011**.

ATTENDU que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelles;

ATTENDU que la Mutuelle des Municipalité du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de **Kinnear's Mills**, encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Patrice Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs annuels prévus dans le plan quinquennal du schéma de couverture de risques incendie attesté **le 28 octobre 2010**.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Kinnear's Mills une réduction de prime de 10% au chapitre de l'Assurance des biens (Bâtiment/contenu), à titre de membre-sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2017-049 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2017-2018

Attendu que la municipalité de Kinnear's Mills a reçu une proposition d'assurance par la Mutuelle des municipalités du Québec ;

En conséquence, Il est proposé par Monsieur Michel Breton et résolu unanimement de renouveler le portefeuille d'assurances municipales avec la compagnie PMA-MMQ pour un montant de 4 687 \$, excluant les taxes, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 1^{er} mars 2018.

2017-050 DEMANDE DE DON POUR MOISSON BEAUCE

Une demande de Moisson Beauce pour assurer le bon fonctionnement de la banque alimentaire régionale.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 50 \$ à Moisson Beauce.

2017-051 PROGRAMME D'AIDE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, lui demandant une aide financière au montant de 25 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier.

2017-052 MAGAZINE TOURISME RÉGION DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer une publicité dans la revue Magazine Tourisme au coût de 698,00 \$ plus taxes.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2017-053 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	8 323,63
C0005578	Petite caisse	146,20
C0005579	Visa Desjardins	1 025,89
C0005580	Mégaburo	462,73
C0005581	Numérique Technologies	88,37

C0005582	Coopérative informatique municipale	2 953,65
C0005583	Sodep (revue Continuité)	41,39
C0005584	Tourisme Chaudière-Appalaches	626,61
C0005585	Groupe d'entraide Cancer et Vie	100,00
C0005586	Fédération québécoise chasseurs et pêcheurs	100,00
C0005587	Léa Bellegarde	55,00
C0005588	Linda Berthiaume	44,00
C0005589	Marjolaine Boutin	55,00
C0005590	Marie-Eve Ferland	38,50
C0005591	Josée Pomerleau	44,00
C0005592	Richard Bisson	20 772,62
C0005593	Kathleen Cliche	97,50
C0005594	Xérox Canada Ltée	811,67
C0005595	Anne-Marie Gingras	60,00
C0005600	MRC des Appalaches	30 199,50
C0005601	Alarme et Communication R.L. Inc.	195,46
C0005602	Postes Canada	488,64
C0005603	Ville de Thetford Mines (Loisirs 2016)	1 612,00
C0005604	Régie intermunicipale de la région Thetford	778,18
C0005605	9039-4255 Québec inc.(Beucesansfil)	68,93
C0005606	Megaburo	92,17
C0005607	James Allan	319,65
C0005608	Frechette LGL (voirie)	1 338,58
C0005609	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0005610	Xerox Canada Ltée	863,28
C0005611	C. Jacques Electricque inc.	265,59
C0005612	James G. Noonan	1 094,56
C0005613	Imprimerie Gingras et Fils	434,78
C0005614	Roberge et Fortin (dénégement borne-sèche)	115,00
C0005615	Société de l'assurance automobile (VTT)	74,20
C0005616	Vivaco groupe coopératif	221,80
C0005617	Stacey Pomerleau	69,35
C0005618	Agence du revenu du Canada DAS	797,63
C0005619	Ministère du revenu DAS	2 008,43
C0005620	Caisse Desjardins Région Thetford	298,00
C0005621	Héritage Kinnear's Mills	384,00
C0005622	LOL 559	1 033,84
L1700003	Hydro Québec	363,68
L1700004	Bell Canada	349,15
	TOTAL	81 366,30

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

2017-054

LETTRE D'APPUI AU PROJET DU GAZ NATUREL

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre d'appui aux municipalités d'Adstock et de Ste-Clotilde pour la réalisation du projet du gaz naturel.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

2017-055 AJOUT D'UNE LAMPE DE RUE SUR LA RUE DU FOYER

Compte tenu du développement de la rue du Foyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter une lampe de rue sur la rue du Foyer.

2017-056 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 25.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière